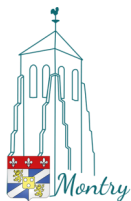




Sport
Responsable

Ville de Montry



Ecole Municipale Des Sports

**Nouveau !
2023**

Disc Golf

**Multi
SPORTS**



**mercredi
13h30-17h
Salle
Ponthieu**

*Viens découvrir
les nouvelles activités sportives !*

**INSCRIPTION EN MAIRIE
Dès juin 2023**

www.mairie-montry.fr



ems@mairie-montry.fr 01.64.63.44.44 / 06.44.18.98.30

Mairie de Montry - 25 av. de la Mairie 77450

L'école des sports de Montry, organisée par la commune de Montry, en partenariat avec la ville de Condé-Sainte-Libiaire (Commune adhérente), permet aux enfants de découvrir une ou plusieurs activités sportives. Cette découverte leur offrira la possibilité d'aller par la suite, dans les clubs sportifs du territoire.

Les disciplines proposées (en fonction de l'âge) :

Baby-tennis - Tennis - Speed-ball - Badminton - Baby-gym - Acrosport - Gymnastique sportive - Expression corporelle - Arts du cirque - Jeux d'opposition - Disc golf - Baby-hand - Handball - Kinball - Hockey - Rugby - Ultimate - Base-ball - Course d'orientation - Football - Athlétisme - Basketball.

Les enfants pratiquent 9 disciplines sportives durant l'année et sont répartis selon leur âge, dans les activités.

Le fonctionnement :

L'école des sports se déroule à la salle Ponthieu (stade André Robert - route de Condé 77450 Montry). Elle accueille les enfants de 5 à 12 ans, tous les mercredis à partir du **20 septembre 2023**, en période scolaire :

- Les 5-7 ans sont accueillis de 13h30 à 15h15
- Les 8-12 ans sont accueillis de 15h15 à 17h00

Les inscriptions :

Les inscriptions se dérouleront **les mercredis 6 et 13 septembre 2023**, de 14h à 16h, à la salle Ponthieu, et le **samedi 2 septembre 2023**, de 10h à 13h et de 14h à 17h, à la salle Ponthieu.

Tous les dossiers peuvent être retirés et remis en mairie à partir du mercredi 28 juin 2023 et sont disponibles à l'adresse suivante : www.mairie-montry.fr. Ainsi qu'aux accueils de loisirs Louis Pergaud et Curie, et en Mairie.

Les tarifs :

L'inscription annuelle à l'école des sports a été fixée comme suit :

Enfants de Montry : 139 € par enfant

Enfants de Montry fréquentant l'accueil de loisirs les mercredis : 119 € par enfant

Enfants des communes adhérentes (Condé-Sainte-Libiaire) : 160 € par enfant

Enfants des communes non adhérentes : 242 € par enfant

Réduction de 10 € à partir du 2^{ème} enfant

Important : Pour des raisons évidentes de sécurité, la mairie de Montry se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits. Ainsi, la priorité sera donnée aux enfants de la commune, puis aux enfants des communes adhérentes, et enfin aux enfants de la communauté d'agglomération du Val d'Europe.

FICHE D'INSCRIPTION

Mme, Mr Nom - Prénom :

Père - Mère - Tuteur légal (rayer les mentions inutiles).

Adresse :

Tél. domicile / portable :

Email (en lettres capitales) :

autorise les responsables de l'école des sports de Montry à faire pratiquer tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident survenu à mon (mes) enfant(s) ci-dessous nommé(s).

NOM :

Né(e) le

NOM :

Né(e) le :

NOM :

Né(e) le :

Prénom :

Fille

☐

Garçon

☐

Prénom :

Fille

☐

Garçon

☐

Prénom

Fille

☐

Garçon

☐

Ci-joint mon règlement de.....€ en:

☐ Chèque libellé à l'ordre du « Trésor Public » (1, 2 ou 3 chèques)

En cas de règlement en plusieurs chèques, un chèque sera débité tous les mois.

☐ Coupons-sport ANCV (**Attention les chèques vacances ne sont pas acceptés.**)

☐ Espèces

correspondant à l'inscription de mon (mes) enfant(s) ci-dessus nommé(s), ainsi qu'un **certificat médical d'aptitude à la pratique sportive obligatoire (à fournir impérativement avant le 13 décembre 2023), et une attestation d'assurance extra-scolaire.** Pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs de Montry, une autorisation de transport, devra être remplie par les parents et jointe à l'inscription.

Date :

Signature (1)

signature (2)

Attention : les inscriptions ne seront validées définitivement que dans la limite des places disponibles, après la fourniture du certificat médical accompagnée de l'attestation d'assurance extra-scolaire.

Mairie de Montry, 25 avenue de la Mairie 77450 MONTRY – Tél : 01 64 63 44 44

Facebook.com/villedemontry Mail : ems@mairie-montry.fr - Tél Portable : 06.44.18.98.30